

Communiqué de **PRESSE** 2015



A l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé Bucco-Dentaire du 20 mars, et parce que la prévention reste le meilleur moyen pour préserver sa santé, l'UFSBD s'attaque à quelques idées reçues sur l'univers bucco-dentaire !

L'UFSBD rappelle que « Personne, de nos jours, ne peut se déclarer en bonne santé, s'il n'est pas en bonne santé bucco-dentaire ». Cette dernière est accessible à tous, dès lors que les bons comportements d'hygiène sont acquis dès le plus jeune âge et maintenus tout au long de la vie, et que la visite annuelle chez le dentiste est inscrite au cœur même du parcours santé de chacun.

Plus on renonce aux soins, plus on a besoin de soins, et ceux-ci deviennent alors de plus en plus onéreux, et sont de moins en moins bien remboursés... L'UFSBD est convaincue, depuis sa création, que la clef pour sortir de ce cercle vicieux reste la Prévention : une prévention bien organisée, systématisée et partagée par tous.

Clichés, stéréotypes, lieux communs... retour en chiffres sur quelques idées reçues qui restent à combattre et qui conditionnent pourtant le succès ou l'échec de toute politique de prévention en matière bucco-dentaire.

5 IDÉES REÇUES À COMBATTRE :

1

Les soins dentaires coûtent chers

2

Le dentiste fait mal

3

La carie dentaire est une fatalité

4

La santé de la bouche n'a aucun lien avec la santé générale

5

Inutile de soigner les dents de lait car elles vont tomber

CONTACTS PRESSE

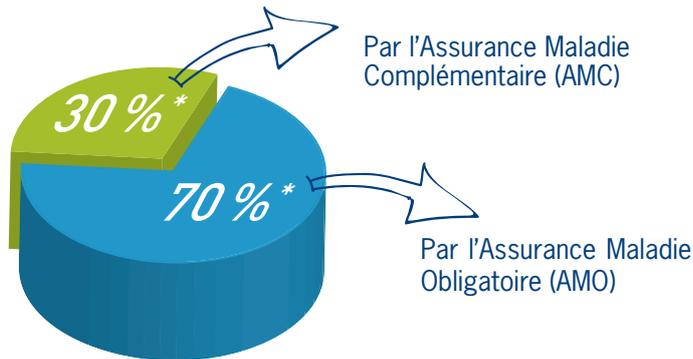
Dr Christophe Lequart - Porte-Parole de l'UFSBD - christophelequart@ufsbd.fr
Christine Lecointe - 01 44 90 72 84 - christinelecointe@ufsbd.fr
www.ufsbd.fr



1^{ère} idée reçue à combattre :

Les soins dentaires coûtent chers

Les soins dentaires sont pris en charge à **100 %***



Les soins dentaires, qui recouvrent les soins préventifs, conservateurs (détartrage, scellement de sillons, dévitalisation, traitement des caries, radiologie) et certains soins chirurgicaux (extractions des dents) sont pris en charge à 100 % (70 % par l'Assurance Maladie Obligatoire et à 30 % par les Assurances Maladies Complémentaires).

Sur une consultation à 23 euros, la sécurité sociale rembourse 16,10 euros et la complémentaire santé 6,90 euros.

94,7 % des Français sont couverts par une Assurance Maladie Complémentaire (y compris la CMU-C pour 5,1 %). Seuls 4,2 % ne sont pas couverts par une Assurance Maladie Complémentaire et 1,1% sont dans une situation indéterminée⁽¹⁾. La mise en place de l'Accord National Interprofessionnel, avec la généralisation de l'accès collectif à l'Assurance Maladie Complémentaire pour tous les salariés, va encore améliorer le nombre de personnes couvertes et réduire de fait les inégalités de santé.

En ce qui concerne les prothèses, bridges et autres appareils, ces dispositifs sont très mal pris en charge par l'Assurance Maladie Obligatoire.

La solution passe par la Prévention. En consultant une fois par an son dentiste, dès le premier anniversaire de l'enfant, et en adoptant une hygiène bucco-dentaire rigoureuse tout au long de sa vie, le besoin de prothèses et autres appareils devrait considérablement diminuer, voire ne plus exister.

2^{ème} idée reçue à combattre :

Le dentiste fait mal

29 %

des français ne vont pas chez le dentiste par peur

Plus d'1 français sur 4 (29 %) déclare, encore aujourd'hui, ne pas aller voir un dentiste tous les ans⁽²⁾ par peur. Pourtant, en 2015, le temps des « arracheurs de dents » et des « barbiers-chirurgiens » est bien loin derrière nous...

Maintenant, la douleur est encadrée et prise en charge, pendant et après la visite au cabinet dentaire.

Le dentiste dispose de techniques d'anesthésie qu'il peut mettre en œuvre avant tout acte potentiellement douloureux et si cela semble nécessaire pour gérer la douleur hors du cabinet dentaire, des antalgiques seront prescrits.

Ce n'est pas le soin qui fait mal mais la pathologie bucco-dentaire, carie ou maladie parodontale. Une étude menée par Kruger, Thompson et Poulton (1998) sur 649 adolescents a montré que les adolescents anxieux à propos du dentiste auraient plus de caries que les autres, leur anxiété les éloignant du cabinet, et de fait de toute action de prévention.

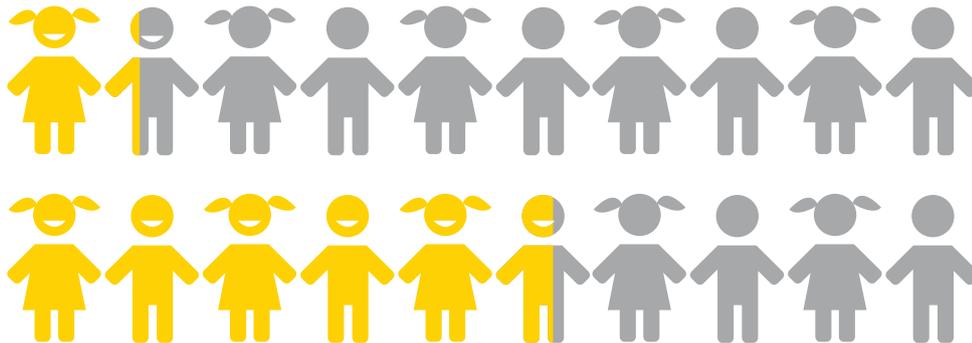




3^{ème} idée reçue à combattre :

La carie dentaire est une fatalité

4 fois plus d'enfants indemnes de caries en 20 ans



en 1987

en 2006⁽³⁾

La carie est actuellement classée par les experts de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au troisième rang des fléaux mondiaux, immédiatement après les affections cancéreuses et les maladies cardiovasculaires. Mais si la carie touche encore beaucoup trop de monde, elle n'est, en aucun cas, une fatalité !

En effet, maladie bactérienne, multifactorielle, qui parvient à détruire la substance la plus dure du corps humain, l'émail : la carie est pourtant évitable.

L'acquisition par tous, petits et grands, d'un comportement quotidien adapté permet de prévenir l'apparition des caries. Se brosser les dents deux fois par jour pendant deux minutes avec un dentifrice fluoré, respecter une alimentation équilibrée et faire contrôler son état dentaire une fois par an chez le dentiste, dès l'âge de 1 an, permettent de diminuer le risque de carie.

C'est ainsi que sur les vingt dernières années, et ce grâce à une politique de prévention accrue, la prévalence de caries chez les enfants en France a chuté de moitié⁽³⁾.

Encore mieux, le nombre d'enfants de 12 ans indemne de caries est passé de 12 % en 1987 à 56 % en 2006. Soit 4 fois plus d'enfants indemnes de caries en moins de 20 ans, et cela a été rendu possible en grande partie grâce aux actions de prévention mises en place dans le milieu scolaire permettant l'acquisition de connaissances sur les bons gestes de brossage et l'importance de l'hygiène bucco-dentaire.

En effet, parce que la carie reste la maladie du comportement d'hygiène, non acquis ou mal acquis, l'UFSBD est présente depuis 50 ans sur tous les terrains de prévention (Écoles, EHPAD, IME, Entreprises...) et a récemment redéfini ses recommandations pour une bonne hygiène bucco-dentaire, afin de préserver son capital dentaire tout au long de sa vie.

LES RECOMMANDATIONS DE L'UFSBD POUR UNE BONNE SANTÉ BUCCO-DENTAIRE



2 brossages par jour
matin et soir
pendant 2 minutes



L'utilisation d'un
dentifrice fluoré



L'utilisation du fil
dentaire chaque soir



Une visite au moins 1 fois
par an chez le dentiste,
et ce dès l'âge d'1 an



Une alimentation
variée et équilibrée

ET EN COMPLÉMENT



La mastication d'un
chewing-gum sans
sucres après chaque
prise alimentaire

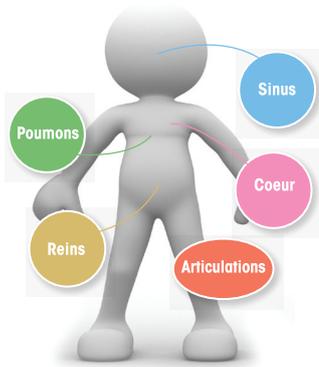


Le bain de bouche
comme complément
d'hygiène



4^{ème} idée reçue à combattre :

La santé de la bouche n'a aucun lien avec la santé générale



Les Bactéries buccales peuvent migrer par la voie sanguine dans tout l'organisme : le coeur, les sinus, les reins, les yeux, les articulations....

La bouche fait partie intégrante du corps, que ce soit en termes esthétiques mais également en termes de santé. En effet, la cavité buccale joue un rôle essentiel dans la mastication, la digestion, la respiration, la phonation, l'expression faciale et la réception sensorielle. Elle constitue à la fois un miroir de la santé générale et une des premières étapes de défense de l'organisme vis-à-vis des agressions extérieures (comme certaines bactéries par exemple). Certaines maladies générales (maladies cardiovasculaires,

diabète,...) favorisent l'apparition, la progression ou la gravité de maladies bucco-dentaires. Inversement, certaines maladies bucco-dentaires peuvent avoir des conséquences et favoriser l'apparition, la progression ou la gravité de certaines maladies en libérant les bactéries accumulées dans la bouche par les vaisseaux sanguins jusqu'aux organes tels que le cœur, les reins, les poumons... Attention aussi aux plus fragiles mais également aux femmes enceintes ! L'impact d'une mauvaise santé bucco-dentaire sur la santé globale est d'autant plus important s'il s'agit de personnes déjà fragilisées par des pathologies ou dépendantes.

5^{ème} idée reçue à combattre :

Inutile de soigner les dents de lait car elles vont tomber



3X plus de risque d'avoir des caries sur des dents permanentes quand on a eu des caries sur des dents de lait⁽⁴⁾

Attention, si la carie n'est pas une fatalité, il n'en demeure pas moins que toutes dents cariées doivent être traitées, même les dents de lait !

Toutes les dents se soignent, car elles ont chacune une incidence et une utilité sur le développement de la sphère buccale de l'enfant et donc du futur adulte.

Bien qu'elles aient une durée de vie limitée (entre 6 et 12 années selon les dents) et qu'elles soient remplacées par des dents définitives, les dents de lait définissent le visage du tout-petit, guident les dents définitives pour qu'elles poussent dans la bonne position et sont essentielles pour manger et parler. Il ne faut pas les négliger et il est conseillé d'adopter très tôt de bonnes habitudes pour éviter la surve-

nue de caries, car les enfants qui ont des caries dentaires très jeunes ont plus de risques d'en avoir d'autres pendant leur enfance, et même à l'âge adulte.

La surface extérieure de l'émail des dents de lait (substance dure, mince et blanche qui recouvre la dent) est plus fine que celle des dents définitives. Les dents de lait sont donc plus vulnérables face à la carie dentaire.

Attention à la carie du biberon : quand l'enfant s'endort avec son biberon, le lait, le jus de fruit ou la boisson sucrée qu'il vient de boire demeure dans sa bouche. La salive ne peut pas faire son travail de protection des dents, les caries se développent et les douleurs apparaissent.

Au regard de ce retour sur différentes idées reçues, il reste à faire un travail important d'information et d'éducation et la seule solution, pour une santé bucco-dentaire partagée par tous, passe par la prévention !

A l'aube de l'ouverture de l'examen de la nouvelle loi de santé au parlement, il nous apparaît important de rappeler que sans santé bucco-dentaire il n'y a pas de santé !

Intégrons le concept de prévention dans « l'Assurance Maladie » pour qu'elle devienne enfin « l'Assurance Santé ».

Communiqué de PRESSE 2015



Qui est l'UFSBD ?

L'UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire), association loi de 1901, est l'organisme de la profession dentaire au service du progrès de la santé bucco-dentaire en France.

Agissant auprès des pouvoirs publics pour initier et faire évoluer les politiques de santé publique, l'UFSBD est aussi un acteur de terrain. Pour elle, la santé bucco-dentaire est une condition de la santé, non seulement physique, mais aussi psycho-sociale. L'UFSBD est engagée sur de multiples terrains via des programmes d'actions qui abordent de nombreux thèmes et ciblent les populations les plus sensibles : enfants, femmes enceintes, personnes handicapées et/ou en situation d'exclusion, résidents des EHPAD...

L'UFSBD est une structure décentralisée, structurée en un réseau d'associations départementales et régionales,

coordonnée par une gouvernance nationale reconnue par les instances de santé publique.

Elle est animée par le réseau de ses praticiens adhérents et s'appuie sur des partenariats éthiques qui permettent d'intégrer la santé bucco-dentaire dans la vie quotidienne des Français.

Quel est le rôle de l'UFSBD ?

Plus qu'une institution, l'UFSBD est la force motrice qui :

- conçoit et diffuse des messages de prévention auprès de cibles identifiées

- interpelle les pouvoirs publics et initie le dialogue
- rassemble, informe et forme les chirurgiens-dentistes
- engage l'échange entre la profession, les autres métiers de santé et des associations de patients
- met en œuvre des actions de prévention grâce à des partenariats éthiques

En chiffres, l'UFSBD c'est, chaque année :

15 000 adhérents

1 label grand public

500 000 enfants sensibilisés

220 journées de formation et de sensibilisation en EHPAD

100 journées dans des centres médico-sociaux

60 journées d'interventions auprès des centres pour personnes précaires

90 séances de formation continue et 3 000 chirurgiens-dentistes formés

39 partenaires associatifs, institutionnels et privés

1 colloque de santé publique

(1) IRDES-ESPS 2010

(2) Sondage IFOP pour Webdentiste.fr et UFSBD réalisé auprès de 1000 personnes de 18 ans et plus. Novembre 2013

(3) Le pourcentage des enfants indemnes de carie est passé de 12% en 1987 à 56% en 2006. Monographie la santé bucco-dentaire en France des enfants de 6 et 12 ans. 2006 - Enquête épidémiologique nationale (UFSBD).

(4) Enquête réalisée sur 3782 enfants de 6 ans Rhône Alpes - UFSBD 2014.